

Ecole: un protocole sanitaire national connu vendredi

Paris, 29 avr. 2020 (AFP) -

Le protocole sanitaire encadrant la reprise de l'école dès le 11 mai sera connu vendredi après discussions avec les maires et les syndicats d'enseignants pour les déclinaisons locales, a annoncé mercredi le ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer.

A l'issue des annonces mardi du Premier ministre sur le déconfinement à l'école, syndicats d'enseignants et parents d'élèves ont réclamé un protocole sanitaire précis pour pouvoir s'organiser "concrètement" sur le terrain.

"Nous avons défini un cadre national très clair, par exemple le protocole sanitaire va être disponible dès après-demain [vendredi]. Ce protocole est inspiré de ce que le Conseil scientifique a produit comme note. Nous avons aussi fait toute une comparaison internationale sur ce sujet, nous avons travaillé avec le bureau Veritas", a dit M. Blanquer sur BFMTV-RMC.

Selon le ministre, ce protocole national sanitaire "est très clair, il est incontournable. Ensuite vous avez un cadre d'accueil, c'est-à-dire les règles pour définir la façon dont les classes arrivent au fur et à mesure, progressivement, et aussi un cadre pédagogique pour savoir ce qui se passe pour chaque niveau, de la maternelle à la terminale".

Comme l'avait évoqué mardi Edouard Philippe, M. Blanquer a insisté sur la souplesse du terrain au niveau local.

"Dans ce cadre national clair, vous avez beaucoup de souplesse locale et notamment grâce au dialogue entre l'Education nationale et les élus, les maires, on va arriver à un plan spécifique pour chaque école avec une information spécifique donnée à chaque famille", a-t-il assuré.

"Dès après-demain [vendredi], après la consultation des associations d'élus en particulier, nous allons aussi en parler aujourd'hui [mercredi] avec les organisations syndicales. Ces documents seront prêts et seront la référence de chaque acteur", a-t-il poursuivi.

M. Blanquer avait assuré mardi soir que son "objectif (était) que chaque famille soit informée entre le 4 mai et le 7 mai de ce qui se passe pour son enfant".

Pour l'ensemble de l'école primaire (maternelle et élémentaire), le ministre a évoqué une "réouverture progressive". "Dans chaque école, la réouverture se passera de manière appropriée, ce sera des classes qui alternent, dans la majorité des cas, ce ne sera pas à plein temps que l'élève ira à l'école".

Interrogé sur le maintien de l'oral de français pour les élèves de première, M. Blanquer a répondu qu'"à ce stade, l'épreuve est maintenue. On veut un point de repère pour que ces élèves puissent se préparer à cet oral".

asm/al/tes

Afp le 29 avr. 20 à 10 37.